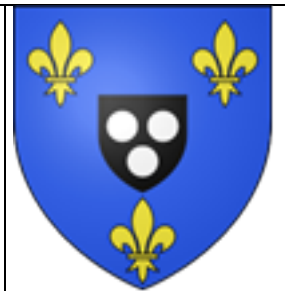




La Cie d'Arc de ST GERMAIN-SUR-MORIN

Vous invite les 28 et 29 novembre 2026
pour le tir en salle 2 x 18 m.
Sélectif pour les Championnats de France
de para-tir à l'arc et de tir à l'arc



Information :

Pour les archers qui choisiront le blason tri-spots en 40, nous
utiliserons le blason « VEGAS » classique et poulies.



Lieu du concours : Centre sportif - Jacques GODET - Route de Montguillon à St Germain sur Morin

Horaires du début des tirs :

Ouverture du greffe 1 heure avant chaque départ.

Inspection du matériel pendant les 3 volées d'essai au rythme AB-CD

Samedi : 8h30 - 13h00 17h30

Dimanche : 9h - 14H00

Remise des prix : Récompenses aux 3 premier(e)s dans les catégories jeunes et para-tir à l'arc et aux
premier·e·s des catégories U21, S1, S2, S3. Vers 18h.

Inscriptions : 10 € pour toutes les catégories

Inscription uniquement via Inscript'Arc : <https://casgsm77-salle.inscriptarc.fr/>

1 euro sera reversé pour le Téléthon 2026 : cap sur la 40e édition, les 4 et 5 décembre ! | AFM Téléthon

Confirmation de l'inscription par l'envoi de la participation financière sous 72h ou paiement directement via
Inscriptarc.

Benjamin LOUCHE 12 chemin du clos du roi - 77860 Saint Germain sur Morin

Information : 0609184228

Date limite des inscriptions le mercredi 25 novembre 2026.

BLASONS :

- Suivant le règlement en vigueur de la FFTA
- Les archers « arc-classique » désirant tirer sur tri spots doivent en faire la demande dès l'inscription.
- **Pour chaque départ nous avons une cible pouvant accueillir les U11.**

Tenue sportive, blanche ou de Compagnie/Club souhaitée, chaussures de sport obligatoires.

Licence compétition obligatoire (dématérialisée, copie papier ou C.N.I)

Buvette sur place

Toutes les mesures sanitaires seront prises en fonction des obligations du moment.



Affiliation FFTA : 08 77 040

